

Processus de recrutement d'un réserviste terre au sein du GSBdD-NC

Les réservistes affectés au GSBdD-NC sont des anciens militaires de l'armée d'active.

1. INFORMATION, OCTROI D'UN POSTE et CANDIDATURE

Le personnel intéressé se déplace au bureau réserve situé au Quartier de l'artillerie Nouméa ou appelle au 29 25 79 pour s'informer des postes de réserve à pourvoir au sein du GSBdD-NC.

Son profil correspondant au poste afférent, il lui sera demandé de fournir les documents suivants :

- . Lettre de motivation,
- . Acte de naissance valable moins de 3 mois,
- . Pièce d'identité en cours de validité,
- . Certificat médical d'aptitude de fin de service. Si non réception, il sera demandé une copie au CAPM PAU ou au CSN-NC. Si l'intéressé est soumis à l'obligation de disponibilité, le certificat de fin de service sera demandé à son ancienne affectation.
- . demande d'un bulletin n° 2 du casier judiciaire, démarche effectuée par le bureau réserve,
- . demande de contrôle élémentaire ou autre niveau d'habilitation, démarché effectuée par le bureau réserve.

2. ACCORDS ET SIGNATURE DU CONTRAT ESR

- . Envoi du dossier pour avis au service demandeur, futur employeur.

En retour, il sera soumis à l'approbation du chef du GSBdD-NC puis au conseiller réserve et chef du bureau réserve employeur de la DC SCA (tête de chaîne) pour la partie budget.

- . Dès ces 3 accords, l'intéressé sera informé de l'acceptation de sa candidature et convoqué pour la signature de son contrat de réserve.

3. DELAI DE TRATEMENT DU DOSSIER

De 1 à 1 ½ mois.

4. DIVERS

POUR LES JEUNES ISSUS DU MILIEU CIVIL qui souhaiteraient s'engager dans la réserve opérationnelle, ils seront orientés vers le bureau réserve du RIMaP-NC PLUM tél. 46 38 26 pour suivre une Formation Militaire Initiale de la Réserve (FMIR).